

Discours de Sandrine Gashonga le 24 juin 2025 lors de la présentation de la traduction française du livre d'Yves Schmitz «Le Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale».

Bonjour à toutes et à tous.

Je voudrais d'abord commencer par remercier Richtung 22 pour l'invitation, pour l'organisation de cette soirée.

J'ai eu le plaisir de rédiger l'une des deux préfaces de la traduction française de l'ouvrage important d'Yves Schmitz, qui, je l'espère, donnera envie au public francophone d'approfondir ses connaissances sur le passé colonial luxembourgeois.

Ayant grandi au Rwanda dans les années 1990, j'ai été témoin des conséquences durables du colonialisme. J'ai été témoin du génocide contre les Tutsi en 1994, qui est la conséquence directe de la racialisation des ethnies Tutsi, Hutu et Twa réalisée par les colons allemands au 19^e siècle, puis les belges un peu plus tard. Une racialisation qui a fragmenté nos identités.

En effet, le mythe des trois races Tutsi, Hutu et Twa repose sur l'idéologie hamitique, cette théorie raciste qui classifiait les populations d'Afrique entre « vrais » et « faux » nègres à partir du 19^e siècle, sur la base de caractéristiques physiques supposées "blanches". La biologie et les canons de beauté européens ont servi à justifier la supériorité d'une ethnie sur les autres.

Cette idéologie coloniale a modelé les esprits pendant la colonisation, et a servi de socle à ceux qui ont perpétré le génocide contre les Tutsis qui a fait près d'un million de victimes en trois mois.

Durant les années avant le génocide au Rwanda, je voyais bien les discriminations auxquelles mes amies Tutsi devaient faire face, malgré les privilèges dont je bénéficiais en tant que jeune fille Hutu. Les hiérarchies ethniques étaient indéniables et parfaitement normalisées, d'autant plus que les racines coloniales de cet ordre social étaient mises sous silence.

Si je commence mon introduction par l'histoire du Rwanda, et par mon histoire, c'est parce qu'elle permet d'identifier comment la connaissance du passé nous aide à comprendre le présent.

Beaucoup pensent que le colonialisme appartient au passé. En réalité, le colonialisme demeure une force puissante dans le monde d'aujourd'hui. Du Cachemire à la Palestine, du Sahara occidental à la Crimée, de nombreuses régions du monde restent sous occupation militaire directe.

Des pays comme la France avec la Nouvelle Calédonie conservent également le contrôle de certains territoires coloniaux. Sans oublier les colonies de peuplement comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou le Brésil, où la colonisation des terres autochtones est institutionnalisée.

Les droits humains des peuples autochtones sont bafoués par les autorités, ils subissent la marginalisation et les discriminations, ils ont souvent été expulsés des terres ancestrales qu'ils habitaient depuis des générations et leur accès à l'éducation, aux soins de santé et au logement est restreint. Les activistes autochtones sont intimidés, agressés et parfois même tués, souvent avec la complicité de l'État.

Le colonialisme, tel que je le comprends aujourd'hui, désigne des structures par lesquelles un groupe de personnes subordonne et exploite un autre groupe de personnes, puis justifie cette subordination et cette exploitation en se prétendant intrinsèquement supérieur. La domination coloniale façonne non seulement nos idées sur la race, mais influence aussi fortement la façon dont nous percevons les notions de classe, de genre et de sexualité.

Au Rwanda, les historiens ont montré comment la participation des femmes à la vie agricole, politique et spirituelle a considérablement décliné à partir de la colonisation. Dans son rapport intitulé « This Alien Legacy » publié en 2015, Human Rights Watch a montré que plus de la moitié des 80 pays dans le monde où l'homosexualité est illégale étaient autrefois des colonies britanniques, puisque la législation locale est l'héritière de la loi sur les « relations charnelles contre nature » de 1533 du roi d'Angleterre Henri 8, introduite d'abord dans le Code pénal indien, puis reproduite dans tout l'Empire britannique.

Le colonialisme affecte les cultures des colonisés, mais aussi celle des colonisateurs. Dans son « Discours sur le colonialisme », l'écrivain et homme politique martiniquais Aimé Césaire a écrit qu'une caractéristique fondamentale du colonialisme est la manière dont il « décivilise » les colonisateurs eux-mêmes.

A chaque fois que la violence extrême contre les peuples colonisés s'est exprimée, a été justifiée et normalisée par les bénéficiaires européens du régime colonial, il y a, je cite « le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent ».

Pourtant, ce poison continue d'agir dans les formes de violence les plus insidieuses que subissent aujourd'hui encore les peuples autrefois colonisés et leurs diasporas. Les lois, les structures économiques et les fondements culturels du colonialisme européen n'ont pas disparu avec les indépendances.

Cet héritage continue d'influencer de nombreux aspects du monde dans lequel nous vivons :

- aux frontières de l'Europe, à travers les lois migratoires responsables de la mort de milliers de personnes chaque année,
- à travers les discriminations raciales aujourd'hui fortement documentées dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation, dans les soins de santé,
- à travers les Accords de partenariat économique,
- et même à travers l'aide au développement.

Dans certains cas, l'héritage du passé est très clair.

Comme lors de la polémique de 1972, quand l'hebdomadaire «d'Letzeburger Land» publie le texte d'une lettre du Ministère de la Justice, adressée à la Fédération des Industriels et des Artisans, dans laquelle on peut lire que :

«En raison des difficultés d'assimilation et de rapatriement éventuel, les candidats-travailleurs africains et asiatiques ne pourront bénéficier actuellement d'une autorisation de séjour.»

Ou bien, quand les responsables politiques luxembourgeois ont fait pression sur leurs homologues portugais pour limiter l'émigration capverdienne vers le Luxembourg lors des négociations de l'accord économique de main-d'œuvre avec le Portugal (le Cap-Vert étant encore à l'époque une colonie portugaise).

Dans ces cas précis, l'héritage du passé est très clair. Mais dans d'autres cas, cet héritage semble plus difficile à identifier.

Comme lorsqu'il s'agit de constater le fait que les Capverdiens, qui ont aidé à l'ascension économique du pays, qui ont construit leur vie au Luxembourg, qui ont élevé des enfants et des petits-enfants luxembourgeois, ont finalement été récompensés par la discrimination dans l'orientation scolaire et les humiliations. En effet, une étude du CEFIS a montré que seuls 3% des élèves d'origine capverdienne accèdent à l'enseignement classique, alors que ce taux est autour de 30% dans la population générale.

Ce dont il est question ici, c'est de la situation de domination en faveur des Blancs, dont les Luxembourgeois ont profité dans le cadre du colonialisme et qui a tracé les frontières raciales qui persistent après la décolonisation, dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Dans son discours en tant que ministre des Affaires étrangères à la conférence de Durban en 2001, Lydie Polfer a dit :

« Nous avons le devoir d'identifier dans notre passé les mécanismes producteurs de racisme et dans notre présent leurs prolongements. »

Il a fallu près de 20 ans pour que ces déclarations soient suivies d'effets.

Car c'est seulement à l'été 2020 à la suite de la manifestation BLM et de la mise derrière les barreaux du mémorial en l'honneur de Nicola Cito à Bascharage par Richtung 22, que le passé colonial est rentré de façon durable dans le débat public.

Mais les liens entre l'histoire coloniale et l'actualité sont rarement évoqués de façon explicite dans les médias et en politique. L'actualité est généralement abordée sans inclure le contexte, car ce qui est considéré comme « pertinent » se limite souvent à l'histoire récente.

Les analyses non seulement reproduisent souvent des clichés racistes, comme lorsqu'il s'agit d'aborder les polémiques autour du quartier de la gare de Luxembourg, mais elles masquent également le rôle des intérêts économiques de l'UE dans le maintien des systèmes d'extraction des ressources, et d'exploitation qui ont toujours rendu le colonialisme économiquement rentable pour les colonisateurs.

A Durban, le Luxembourg s'était engagé à rédiger un plan d'action contre le racisme, dont la publication, initialement prévue pour la fin 2023, est toujours attendue à ce jour. Un retard qui s'explique sans doute par :

- L'influence croissante des discours racistes ou nationalistes qui pousse une grande partie des politiques à éviter le sujet du racisme ou à le traiter de façon superficielle,
- Un agenda électoral défavorable, avec des élections législatives fin 2023 et des élections européennes en juin 2024, et enfin
- Le problème de la nécessité d'une coordination interministérielle, avec la lourdeur administrative qui va avec.

Un tel retard pour des raisons de confort politique ou administrative revient à instrumentaliser la lutte antiraciste, et à renforcer la banalisation du racisme. Ça revient à dire aux personnes concernées :

« Vous devez continuer à souffrir en silence, vous devez continuer à attendre »
Bref, « vous êtes des citoyens de seconde zone ».

C'est une forme de violence institutionnelle qui trahit les engagements publics, pris envers les populations concernées.

Il faut également mentionner le désintérêt total du Luxembourg (comme beaucoup d'autres états membres de l'ONU) pour la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 2014 sous le thème « reconnaissance, justice et développement ».

Cette décennie proposait pourtant un cadre d'action destiné à inciter les États à corriger les injustices sociales issues de l'histoire et à combattre le racisme, les stéréotypes et les discriminations raciales subies par les personnes d'ascendance africaine.

Alors, certes, il y a aujourd'hui un département consacré aux recherches sur l'histoire du passé colonial luxembourgeois, et une exposition a été consacrée à cette histoire oubliée en 2022.

Mais le problème de l'accès à toutes les archives sans exception, qui a récemment fait l'objet d'une question parlementaire, n'est pas réglé à ce jour, et empêche les historiens de faire leur travail sans entraves.

En l'absence de travaux de recherche suffisants sur le colonialisme luxembourgeois, il est plus facile de s'appuyer sur des idéologies qui naturalisent l'ordre social existant, dans lequel les communautés issues des pays anciennement colonisés sont souvent précarisées. Cet ordre social semble être, non seulement la façon dont les choses ont toujours été, mais la façon dont les choses *devraient être*.

Mais si on ne peut pas compter sur les engagements de l'État, il y a heureusement des personnes qui s'organisent pour faire bouger les lignes.

Chaque fois qu'un travail de recherche comme celui qu'a réalisé Yves Schmitz est publié, nous découvrons de nouvelles facettes du colonialisme luxembourgeois, et ces découvertes ont un pouvoir révélateur particulièrement puissant.

Dans ce contexte, les efforts de Richtung 22 dans la révélation du passé colonial luxembourgeois méritent d'être soutenus et salués.

Je vous remercie !